Marini (UMP) veut une redevance pour les tablettes et ordinateurs

11/11/2010 à 2h01

“Nous sommes favorables au maintien du lien entre la taxe d’habitation et la redevance audiovisuelle. Mais il n’est pas légitime que la résidence secondaire en soit exempte. Nous proposons d’étendre la redevance, selon le principe d’«une taxe d’habitation, une contribution», ce qui fera gagner 200 millions d’euros.

Il faut en outre tenir compte de l’évolution des modes de consommation des médias, en fonction de la technologie. Aujourd’hui, on ne regarde plus seulement les programmes sur un poste de télévision traditionnel. **Ordinateurs et autres tablettes qui reçoivent la télévision doivent aussi être taxés**.”

Le Figaro